

Pétrole et développement économique dans les pays arabes

Nicolas Sarkis

Volume 2, Number 4, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700141ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700141ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sarkis, N. (1971). Pétrole et développement économique dans les pays arabes. *Études internationales*, 2(4), 562–574. <https://doi.org/10.7202/700141ar>

PÉTROLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS ARABES

Par Dr Nicolas SARKIS *

L'un des principaux problèmes que pose la mise en valeur du pétrole arabe concerne la révision des régimes d'exploitation en vigueur, dont notamment les accords de concession, et la réorientation de l'industrie pétrolière dans le sens dicté par les impératifs d'industrialisation et de développement économique des pays arabes.

En dépit, en effet, de l'importance de leurs réserves en hydrocarbures et de l'accroissement rapide de leur production, les pays arabes continuent à figurer parmi les pays économiquement sous-développés. L'expansion de l'industrie des hydrocarbures dans cette partie du monde n'a pas eu, d'une façon générale, d'impact sur la restructuration et sur la croissance économique des pays intéressés. Non moins troublant est le fait que les recettes pétrolières ont fini par devenir une source de gains faciles dont une grande partie est stérilisée sur les marchés financiers étrangers ou affectée à l'importation de biens de consommation, tandis que les secteurs économiques traditionnels ont été négligés. Ainsi, au lieu de jouer le rôle de premier plan qui lui revient dans le développement des économies arabes et dans la diversification de la production nationale, l'industrie des hydrocarbures a été, dans bien des cas, un facteur de distorsion et de paralysie économiques dans ces pays. Il s'agit là d'un phénomène commun à tous les pays sous-développés dont les richesses naturelles sont exploitées par des entreprises étrangères qui échappent au contrôle des pays d'implantation, et qui établissent leurs plans et mènent leurs activités indépendamment des besoins de développement national des pays-hôtes.

Les pays arabes ont pris conscience de la gravité de ce phénomène et se sont engagés depuis quelques années sur la voie de la révision des concessions traditionnelles et de leur remplacement par de nouveaux régimes d'exploitation qui, à des degrés divers, assurent à l'État la haute main sur la mise en valeur de ses ri-

* *Directeur du Centre Arabe d'Études Pétrolières et des bulletins LE PÉTROLE ET LE GAZ ARABES/ARAB OIL & GAS — Beyrouth/Liban.*

chesses en hydrocarbures, ainsi que les conditions favorables à la propagation de la croissance entre l'industrie pétrolière et gazière et les autres secteurs de l'économie nationale. Cette évolution a été marquée par la création de sociétés pétrolières nationales et par le développement rapide des interventions de l'État dans les différents domaines ayant directement ou indirectement trait à l'industrie des hydrocarbures.

À cet égard, la résolution XX.113 adoptée en juin 1970, à Alger, par la XX^e conférence ministérielle de l'OPEP, constitue un jalon d'une importance primordiale dans l'évolution en cours. Avec cette résolution, l'OPEP s'est, pour la première fois depuis sa création en 1960, saisie du problème de l'intégration de l'industrie des hydrocarbures aux économies des pays-producteurs, et a ainsi fait sienne l'une des préoccupations fondamentales de ses pays-membres¹.

Cette évolution appelle plusieurs observations qui peuvent être résumées dans les points suivants :

a) La « politique pétrolière » arabe au cours des dernières années a été généralement marquée par le souci majeur et parfois exclusif de maximiser les revenus monétaires tirés des activités des sociétés concessionnaires étrangères. La même observation peut être faite à propos des nouveaux systèmes d'exploitation (accords d'association et contrats d'entreprise) introduits depuis 1957, et à propos de l'OPEP.

Évidemment, l'amélioration des recettes fiscales s'impose comme un objectif légitime et vital à des pays où les hydrocarbures sont le seul ou le principal article d'exportation et qui, à l'instar des autres pays sous-développés exportateurs de matières premières, subissent les conséquences de la baisse continue des prix de leurs exportations et de la détérioration de leurs termes de l'échange. Il est tout aussi évident que l'aspect fiscal et financier de l'industrie des hydrocarbures dans

¹ La résolution XX.113 adoptée par la XX^e conférence ministérielle de l'OPEP, tenue du 24 au 26 juin 1970, à Alger, est rédigée comme suit :

« La Conférence,

« en application de la résolution XVI.90,

« vu les efforts entrepris par les pays membres pour mettre en valeur leurs ressources naturelles,

« vu le rôle primordial que les hydrocarbures doivent jouer dans la restructuration, la diversification et la croissance des pays membres,

« étant donné que les pays producteurs ne tirent pas, sous les régimes actuels d'exploitation, de leurs richesses en hydrocarbures, tous les bénéfices auxquels ils ont droit,

« souligne la nécessité de l'intégration complète de l'industrie pétrolière aux économies nationales des pays membres moyennant la création systématique des liens entre le secteur des hydrocarbures et les autres secteurs économiques,

« demande à la Commission économique d'entreprendre une étude d'ensemble ayant pour but la définition des voies et des moyens propres à assurer l'intégration effective de l'industrie pétrolière au sein des économies des pays membres, étant entendu que ces voies et ces moyens doivent tendre au développement, à l'intérieur des pays membres, des activités en aval (de la production) ainsi que des autres activités se rapportant directement ou indirectement au secteur des hydrocarbures, et ce dans tous les cas où cette intégration n'a pas encore été effectuée. L'étude visée devrait notamment avoir pour objet les mesures propres à assurer le rapatriement dans les pays membres, d'une part adéquate de produits de vente provenant de l'exploitation de leurs hydrocarbures, aux cas où les accords en vigueur ne comportent pas l'obligation relative à un tel rapatriement ».

le monde arabe mérite d'autant plus d'attention qu'il pose une série de problèmes qui n'ont pas encore été résolus ou qui n'ont même pas été abordés : choix et orientation des investissements, transferts, substitution d'une taxation progressive des revenus au système archaïque et aberrant de la taxation forfaitaire fixée actuellement à 55%. Mais aussi légitime et aussi compréhensible soit-elle, la volonté des pays arabes d'améliorer, autant que faire se peut, les termes fiscaux et financiers de leurs rapports avec les entreprises étrangères ne saurait faire perdre de vue d'autres objectifs non moins pressants. Au premier plan de ces objectifs figure la nécessité de développer les liens et les points d'impact entre le secteur pétrolier et gazier, d'une part, et les autres secteurs économiques, d'autre part, et de déclencher, à partir de l'industrie des hydrocarbures, le processus d'industrialisation et de développement économique.

b) La seconde observation est que l'arbre du secteur pétrolier et gazier national ne saurait cacher la forêt des concessions qui restent en vigueur, et qui couvrent encore la majeure partie des activités pétrolières dans les pays arabes. Il va de soi, dans ces conditions, que l'examen de la contribution que les hydrocarbures peuvent apporter au développement économique national ne saurait être circonscrit au seul secteur pétrolier ou gazier étatique, mais nécessite la redéfinition des obligations, et la réorientation des activités des entreprises étrangères.

c) La troisième et dernière observation est que l'intégration de l'industrie des hydrocarbures aux économies nationales des pays producteurs pose, dans des pays en voie de développement comme les pays arabes, des problèmes spécifiques qui ont été rarement abordés dans la littérature pétrolière occidentale. Le peu d'attention accordée à ces problèmes par les économistes occidentaux est attribuable au fait que les effets économiques des centres d'énergie dans les pays industrialisés soulèvent des questions qui se posent moins en termes d'intégration et de restructuration qu'en termes de prix. L'environnement économique existant permet en effet d'assurer, moyennant certains aménagements, et par le biais des automatismes du marché, le jeu des divers effets d'entraînement, de liaison, de dimension ou d'innovation entre les activités pétrolières et gazières et les autres activités économiques nationales. Il en va autrement dans les pays en voie de développement, où l'environnement économique de l'industrie des hydrocarbures est déficient ou voire inexistant.

Sous réserve des situations propres à tel ou à tel autre pays arabe, ces problèmes concernent essentiellement, et dans l'état actuel des choses :

- les transferts,
- l'affectation des bénéfices,
- le développement des industries de transformation du brut et de l'environnement économique de l'industrie des hydrocarbures.

I - LES TRANSFERTS

Du point de vue financier tout d'abord, le problème des transferts est l'une des conditions *sine qua non* de l'intégration des activités pétrolières aux économies

arabes. La résolution XX.113 adoptée en juin 1970 par l'OPEP a mis l'accent sur ce problème en soulignant la nécessité de rapatrier « une part adéquate » des produits de vente dans les pays exportateurs. Mis à part les revenus versés aux pays producteurs sous forme de redevances et d'impôts, la quasi-totalité des bénéfices retenus par les sociétés étrangères est réinvestie dans les pays étrangers dont notamment les pays d'origine des sociétés concessionnaires. Les pays propriétaires des gisements sont ainsi privés des effets induits qu'ils sont légitimement en droit d'attendre des flux financiers engendrés par l'exploitation de leurs richesses naturelles. Il s'agit là d'un exemple manifeste de transfert massif des revenus des pays pauvres vers les pays riches, transfert qui caractérise et aggrave au fil des années une certaine forme de domination et d'exploitation économique. Au lieu, en effet, de s'orienter vers des investissements productifs, pétroliers ou autres, dans les pays producteurs eux-mêmes, la majeure partie des bénéfices réalisés dans nos pays au stade de la production est ainsi détournée vers d'autres destinations. Le facteur du multiplicateur d'investissement joue, dès lors, non point là où il devrait normalement se manifester, mais là où les sociétés pétrolières jugent de leur intérêt de faire fructifier les profits réalisés dans les pays exportateurs de pétrole brut.

Ce problème est évidemment lié à celui de la réorientation des investissements qui fera l'objet de la seconde partie de cet exposé. Ses données peuvent être repérées au niveau de la composition du coût de revient et du non-rapatriement des profits.

A. Les éléments du coût de revient

La ventilation des différents éléments du coût de revient met en lumière l'un des principaux facteurs de distorsion entre les activités des sociétés concessionnaires et les économies arabes. Mis à part les dépenses, somme toute infimes, effectuées sur les marchés locaux, les sociétés concessionnaires sont tributaires de l'étranger pour leurs achats de biens intermédiaires, d'équipements et de services.

Étant donné par ailleurs que les sociétés intéressées sont généralement des sociétés intégrées qui entreprennent leurs opérations aux différents stades de la recherche, de la production et du transport du brut, directement ou par le biais de sociétés affiliées, il s'avère que les différents postes du coût de revient sont, en fait, une source de profits non déclarés pour ces sociétés, profits réalisés aux dépens du fisc du pays-hôte.

Mis à part ces faits qui peuvent être éliminés moyennant un contrôle gouvernemental plus strict et plus efficace, la nécessité s'impose de contraindre les entreprises pétrolières à accorder la priorité aux entreprises nationales pour leurs achats de biens et de services. Cette contrainte appelle naturellement un effort parallèle de développement de l'environnement économique des activités pétrolières dans les pays de production, comme on le verra dans la troisième partie de cet exposé.

B. Les bénéfices retenus par les sociétés

Le non-rapatriement dans les pays exportateurs des bénéfices retenus par les sociétés concessionnaires constitue le second et le plus important aspect du détour-

nement vers l'étranger de la grande masse de capitaux engendrés par l'exploitation du pétrole arabe.

Une première observation d'ordre statistique s'impose à cet égard, à savoir que la composition des balances commerciales des pays arabes producteurs de pétrole, telle qu'elle est présentée par les pays intéressés et par les organismes internationaux compétents, est entachée d'une erreur fondamentale qui en fausse les données. Il s'agit du poste de loin le plus important de ces balances, c'est-à-dire le poste des exportations pétrolières. Il est d'usage, en effet, de faire figurer dans ce poste la valeur totale du pétrole exporté, ce qui a pour résultat de provoquer une sorte d'illusion d'optique en donnant à penser que le pétrole est effectivement exporté par ces pays, et que la valeur des exportations représente pour ces pays une recette nette portée au crédit de leurs balances commerciales. La réalité est toute autre. En fait, les exportations pétrolières sont effectuées par les sociétés concessionnaires qui gardent à l'étranger les éléments du coût de revient ci-haut indiqués ainsi que la quasi-totalité de leur part des bénéfices, soit, au total, près de 60% des produits de vente.

Bien plus significative est la comparaison entre les profits des sociétés et leurs investissements nets dans les pays arabes. Sur ce point, les études entreprises par ou pour le compte de l'OPEP indiquent que les taux de rémunération des capitaux investis par les sociétés étrangères dans les pays arabes s'étagent entre des pourcentages allant de 65 à 114%. Une analyse plus poussée montre que les ratios ci-haut indiqués restent en deçà de la réalité, étant donné les réserves qu'appellent les chiffres publiés par les sociétés au sujet de leurs amortissements et de leurs investissements nets. Dans la plupart des pays arabes grands producteurs, les capitaux investis ont été, en fait, plusieurs fois amortis, et leur valeur comptable réelle a été depuis longtemps réduite à zéro.

Quoiqu'il en soit, et même si l'on s'en tient aux chiffres publiés par les sociétés intéressées, on ne peut s'empêcher d'observer que les taux moyens de rémunération auxquels ils donnent lieu, sont d'autant moins normaux que ces sociétés ont arrêté les travaux de recherche dans les pays gros producteurs, et qu'elles n'assument dans ces pays aucun risque susceptible de justifier des profits aussi élevés. Depuis quelques années, leurs activités dans ces pays sont limitées essentiellement à l'exploitation des gisements découverts tandis que leurs bénéfices sont réinvestis dans d'autres parties du monde. Ceci a pour effet d'aggraver la rupture entre l'industrie des hydrocarbures et les économies arabes, et de priver les pays arabes des capitaux engendrés par l'exploitation de leurs ressources naturelles.

À la lumière de ces données, il s'avère que toute politique tendant à l'intégration des activités pétrolières et gazières au sein des économies nationales des pays de production suppose, au préalable, l'adoption de mesures visant au rapatriement des bénéfices et des produits de vente du pétrole exporté, et à leur investissement dans les pays exportateurs. Sans oublier les pays socialistes, il convient de remarquer à cet égard que la plupart des pays d'économie « libérale », dont notamment les pays d'origine des sociétés concessionnaires, nous ont précédés sur cette voie depuis de longues années, et ont mis au point tout un ensemble de lois et de réglementations de change destinées à empêcher l'émigration à l'étranger

des capitaux constitués sur leurs propres territoires. L'adoption de mesures similaires dans les pays en voie de développement exportateurs de pétrole est d'autant plus légitime et d'autant plus impérieuse qu'il s'agit de capitaux tirés de l'exploitation de leurs principales et parfois seules richesses nationales, et que leurs besoins en sources de financement se font de plus en plus pressants.

II - L'AFFECTATION DES BÉNÉFICES

La question des transferts ci-haut évoquée est un aspect d'un problème plus général qui est celui de l'affectation des profits provenant de l'exploitation du pétrole arabe. La constatation préliminaire qui se dégage à cet égard de l'analyse de la répartition géographique et sectorielle des investissements pétroliers dans le monde est que les profits réalisés au stade de la production par les sociétés concessionnaires opérant dans le monde arabe sont réinvestis dans d'autres pays du monde. Cette hémorragie financière est d'autant plus alarmante qu'elle se fait au détriment des pays pauvres et au profit des pays nantis, et qu'elle constitue l'une des causes fondamentales de la rupture et du blocage de la croissance entre les activités pétrolières et les économies arabes.

Quelques données chiffrées permettent de mesurer l'ampleur et la gravité de ce phénomène.

A. Les dépenses de recherche

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les sociétés étrangères ont pratiquement arrêté les travaux de recherche pétrolière dans les pays arabes grands producteurs, et ce, à l'heure où, pour des considérations qui leur sont propres ou qui relèvent de la politique de diversification géographique des sources d'approvisionnement pratiquée par leurs pays d'origine, elles intensifient la recherche pétrolière dans d'autres régions du monde.

TABLEAU I

Les dépenses de recherche pétrolière dans le monde, de 1958 à 1969
(en millions de dollars)

	<i>Dépenses</i>	<i>% du total</i>
États-Unis	7,665	56.2
Canada	1,525	11.2
Venezuela	245	1.8
Europe occidentale	875	6.4
Autres pays non socialistes	820	6.0
Extrême-Orient	800	5.9
Afrique	1,230	9.0
Moyen-Orient	485	3.5
Total	18,645	100.0

SOURCE : *Capital Investments of the World Petroleum Industry 1969*, The Chase Manhattan Bank.

Ainsi au cours de la période 1958-1969, les capitaux consacrés aux travaux de recherche pétrolière dans le monde (en dehors des pays socialistes) ont atteint 13,6 milliards de dollars dont 485 millions seulement, soit 3.5% du total mondial, ont été investis dans l'ensemble des pays du Moyen-Orient. Ceci fait une moyenne annuelle de l'ordre de 40 millions de dollars, soit près de 1% seulement des bénéfices annuels réalisés actuellement par les sociétés concessionnaires dans cette partie du monde (Tableau I).

Ceci signifie en d'autres termes que les pays arabes sont en train de financer indirectement le développement d'autres zones de production qui ne pourraient à l'avenir que menacer leur propre production et compromettre leurs chances de développement. On sait pourtant que d'énormes efforts restent encore à entreprendre pour explorer les pays arabes, et que certains de ces pays se voient maintenant dans l'obligation de recourir à des emprunts étrangers pour prendre la relève des sociétés étrangères dans le domaine de la recherche.

B. Les immobilisations

Si l'on considère maintenant la répartition géographique des immobilisations nettes, on remarque que la part des pays arabes est dérisoire en comparaison du volume de la production et de la place du pétrole arabe dans l'approvisionnement mondial. Comme l'indique le tableau II suivant, le total des immobilisations nettes dans l'industrie pétrolière mondiale (non compris les pays socialistes) a atteint 105,7 milliards de dollars au 31 décembre 1969. Sur ce total, la part du Moyen-Orient ne dépasse pas 3,6 milliards de dollars, soit 3.5% du total mondial, et celle de l'Afrique 4,3 milliards soit 4.1% du total mondial.

TABLEAU II

Immobilisations nettes dans l'industrie pétrolière mondiale, au 31 décembre 1969
(en millions de dollars)

	<i>Immobilisations nettes</i>	<i>% du total</i>
États-Unis	48,325	45.8
Canada	6,620	5.8
Venezuela	2,020	2.0
Autres pays de l'hémisphère occidental	6,455	6.1
Europe occidentale	15,990	15.2
Extrême-Orient	6,745	6.5
Afrique	4,340	4.1
Moyen-Orient	3,610	3.5
Transport maritime	11,625	11.0
Total	105,730	100.0

SOURCE : *Capital investments of the World Petroleum Industry, 1969*, The Chase Manhattan Bank.

Partiellement explicable par la productivité exceptionnellement élevée des gisements arabes, cette disparité énorme dans la répartition géographique des in-

vestissements pétroliers est également due à une inégalité bien plus significative encore dans la répartition sectorielle des investissements considérés.

Sur ce plan, le fait frappant est que la part des investissements réservée aux industries de transformation en aval de la production (raffinage et pétrochimie) dans les pays arabes est extrêmement faible en comparaison du volume de la production arabe ainsi que des investissements affectés à ces mêmes activités dans les pays industrialisés. Nous constatons ainsi que les immobilisations nettes dans les activités d'extraction et d'exportation du brut représentent respectivement 66 et 72.7% du total des investissements pétroliers au Moyen-Orient et en Afrique. Celles affectées au raffinage local ne dépassent pas par contre 18.2 et 10.7% respectivement. Quant à la pétrochimie, elle n'a droit qu'aux chiffres dérisoires de 125 millions de dollars, soit 3.4% du total des immobilisations nettes au Moyen-Orient, et 35 millions de dollars, soit 0.8% du total des immobilisations nettes sur tout le continent africain. Ces chiffres sont d'ailleurs corroborés par le fait que la capacité du raffinage dans les pays arabes ne représente que 3.8% de la capacité mondiale, et que leurs industries pétrochimiques se trouvent encore au seuil de leur développement. Il convient d'ailleurs de préciser à cet égard, qu'à l'heure actuelle, la quasi-totalité des investissements consacrés au développement du raffinage et des industries pétrochimiques dans le monde arabe est d'origine gouvernementale.

TABLEAU III

Répartition sectorielle des immobilisations nettes, au 31 décembre 1969
(en millions de dollars)

	<i>Moyen-Orient</i>	<i>Afrique</i>	<i>Europe occidentale</i>	<i>États-Unis</i>
Production	1,775	2,390	1,050	26,360
Pipelines	620	765	955	3,350
Raffinage	660	465	6,115	5,075
Pétrochimie	125	35	2,470	33,750
Commercialisation	220	635	4,800	7,600
Autres activités	210	50	600	2,190
Total	3,610	4,340	15,990	48,325

SOURCE : *Capital Investments of the World Petroleum Industry, 1969*, The Chase Manhattan Bank.

Comme pour la recherche, la cause de ces inégalités réside dans les privilèges exorbitants accordés par les anciens accords de concession aux sociétés étrangères et relatifs au maintien et à l'investissement à l'étranger des bénéfices réalisés dans les pays producteurs. Ces derniers se trouvent ainsi obligés de faire appel à des prêts étrangers pour réunir les capitaux nécessaires à la création sur place des industries de transformation d'une partie somme toute minime de leur production pétrolière et gazière. La tâche n'est d'ailleurs pas facile, étant donné la concurrence que ces pays rencontrent sur le marché international de la part des compagnies qui raffinent, transforment et commercialisent à l'étranger le pétrole qu'elles exportent des pays arabes, à l'état brut.

Les pays arabes sont ainsi acculés à supporter le fardeau des investissements de raffinage et de pétrochimie, soit seuls, soit dans le cadre d'associations avec des entreprises étrangères autres que les sociétés bénéficiaires des concessions.

Dans ce domaine comme dans celui de la recherche, le rapatriement dans les pays producteurs des produits de vente est une condition préalable à l'affectation des profits et à la réorientation des investissements pétroliers dans le sens des intérêts des pays propriétaires des hydrocarbures, et de l'interdépendance des intérêts des différentes parties concernées par l'exploitation du pétrole arabe.

III – LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE DE L'INDUSTRIE DES HYDROCARBURES

C'est peut-être rappeler une évidence, mais une évidence trop souvent perdue de vue, que d'affirmer que toute politique pétrolière arabe tendant à faire jouer aux hydrocarbures le rôle qui leur revient dans le processus du développement ne saurait trouver son compte dans la maximisation des recettes, le contrôle des investissements pétroliers, ou voire même l'implantation d'un certain nombre de raffineries ou d'usines pétrochimiques. Une telle politique implique aussi l'aménagement de tout l'environnement économique et la multiplication systématique des liens et des réseaux de propagation de la croissance entre le secteur des hydrocarbures et les autres secteurs. Outre les flux financiers, il est indispensable de susciter et de développer des flux réels couvrant le maximum possible d'échange de produits et de services entre les centres pétroliers et gaziers et les autres activités situées en amont ou en aval du secteur des hydrocarbures. C'est au prix de ces efforts qu'il devient possible de remédier au dualisme et à l'insularité qui marquent encore l'industrie pétrolière dans les pays arabes, et d'assurer le développement d'une économie nationale articulée et équilibrée. Parmi les moyens à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif, le pétrole et le gaz tiennent une place de choix. Sources d'énergie à bon marché, ils sont aussi des matières premières pour de nombreuses industries de pointe, dont l'expansion suscite et entretient l'esprit d'innovation, conditionne le progrès industriel et favorise aussi bien le développement de diverses autres industries que la création de nouvelles activités annexes et complémentaires de l'industrie des hydrocarbures.

À cet égard, l'expérience des pays arabes au cours des dernières années indique que la plupart des plans de développement mis en œuvre dans les pays gros producteurs couvrent les différents secteurs sauf, paradoxalement, le secteur pétrolier qui relève des sociétés étrangères. Celles-ci dressent leurs propres plans dans l'optique, évidemment, de la maximisation de leurs profits et non point des intérêts économiques des pays-hôtes, et exercent de ce fait une véritable contre-planification qui va à l'encontre des plans nationaux de développement. Une autre observation à faire en ce sens est que certaines industries de raffinage et de pétrochimie créées récemment dans ces pays ont été établies sur des bases purement commerciales, et présentent pour cette raison les mêmes caractères et les mêmes dangers d'extraversion que les activités des sociétés étrangères.

Pour éviter ces dangers, il va de soi que la planification économique dans les pays arabes doit, pour mériter son nom et sa raison d'être, coordonner les effets potentiels du secteur des hydrocarbures avec son environnement économique.

L'analyse de ces effets peut être effectuée à partir de deux approches.

La première approche consiste à dissocier ce qu'il est convenu d'appeler les usages « généraux » et les usages « spécifiques » du pétrole et du gaz. Les usages généraux comprennent les utilisations des hydrocarbures à des fins énergétiques : utilisations thermiques, mécaniques et d'éclairage. Quant aux usages spécifiques, ils comprennent toutes les activités dans lesquelles les hydrocarbures entrent comme matières premières (pétrochimie et gazochimie), comme moyen de réduction (sidérurgie) ou comme moyen d'électrolyse (électrometallurgie et électrochimie). Il convient toutefois de remarquer que le mot « spécifique » est utilisé ici dans un sens relatif. Il ne s'agit pas en effet d'activités obéissant à des techniques invariables et mettant en œuvre des matières premières strictement déterminées. Néanmoins, même s'il est théoriquement impropre de parler d'usage spécifiques du pétrole et du gaz, on peut utiliser ce terme en pratique tout en gardant présent à l'esprit le fait qu'il s'agit d'une spécificité relative liée à l'évolution des techniques et des conditions économiques.

La seconde approche, plus classique, consiste à distinguer les effets « amont » et les effets « aval » de l'industrie des hydrocarbures.

Les effets « amont » peuvent être en l'occurrence définis comme étant ceux engendrés par les achats de biens d'équipement et de biens intermédiaires aux autres industries. Une analyse plus poussée de l'environnement « amont » de l'industrie des hydrocarbures engloberait toutes les unités fournissant des biens et des services tant à l'industrie en tant que telle qu'aux travailleurs qu'elle emploie et aux activités annexes qu'elle suscite.

Quant aux effets « aval » ils peuvent être repérés au niveau, notamment :

- a) de la consommation des hydrocarbures à des fins énergétiques ;
- b) de l'utilisation des mêmes produits à des fins spécifiques pour la fabrication de biens complémentaires.

A. L'utilisation des hydrocarbures comme sources d'énergie (usages généraux)

L'utilisation des hydrocarbures à des fins énergétiques se caractérise par deux traits essentiels qui déterminent largement leurs effets économiques, et qui sont la souplesse d'usage et la très grande diffusion de l'*output* des centres pétroliers et gaziers dans les autres branches de l'économie nationale.

Souplesse tout d'abord, car le pétrole et le gaz constituent de nos jours, soit par leur utilisation directe comme combustibles, soit par leur utilisation indirecte sous forme d'électricité, les sources les plus adaptées aux différentes formes des besoins énergétiques. Grâce à leur pouvoir calorifique élevé et à la facilité de leur transport et de leur manutention, ils se prêtent à la satisfaction aussi bien des unités grandes consommatrices d'énergie (centrales thermiques, grandes industries) qu'aux

utilisations les plus dispersées dans l'espace et les plus variables dans le temps (transport, ménages...).

Le second trait caractéristique, qui est d'ailleurs largement lié au premier, est la très grande diffusion de l'*output* énergétique dans pratiquement toutes les branches de l'activité économique. La lecture du tableau *input-output* des relations interindustrielles établi par Léontief pour l'économie américaine, comme celle des tableaux des échanges interindustriels établis plus récemment dans différents pays européens, est éloquente à ce sujet.

C'est à la lumière de ces deux constatations préliminaires qu'il convient d'analyser les effets induits des activités pétrolières et gazières sur leur environnement « aval » et « amont ». Cette recherche peut être menée dans la direction « aval » par l'analyse du rôle des prix de l'énergie dans la croissance économique, et dans la direction « amont » par l'étude des investissements pétroliers et gaziers.

1) LE RÔLE DU PRIX DE L'ÉNERGIE DANS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La très grande dispersion, ci-haut signalée, de l'*output* énergétique fournit une première indication qui, pour être la plus apparente, n'en est pas pour autant la plus significative des liaisons entre les prix de l'énergie et la croissance économique.

La possibilité pour des pays détenteurs d'immenses réserves d'hydrocarbures, comme les pays arabes, de mettre à la disposition de tous les agents économiques de l'énergie à bon marché constitue, en effet, un atout de première importance dans toute politique d'aménagement du territoire et d'amélioration du niveau de vie ; chauffage, éclairage, extension des transports, mécanisation de l'agriculture... On ne saurait à cet égard se contenter des conclusions tirées dans les pays industrialisés des recherches menées sur l'effet mécanique du prix de l'énergie sur le rythme de croissance globale. Dans les pays sous-développés, cet effet est d'autant plus puissant que l'approvisionnement énergétique pré-existant est plus défectueux.

Mais c'est au niveau des possibilités d'industrialisation qu'on rencontre les effets les plus stimulants d'une politique de prix bas de l'énergie. La conclusion qu'on peut dégager à cet égard de l'analyse des échanges industriels est que, si le prix de l'énergie intervient pour une part faible dans les coûts de production de la plupart des produits, il constitue par contre un pourcentage élevé des coûts d'un certain nombre de grandes « industries de croissance ». Si l'on considère, par exemple, les comptes nationaux français, on constate que, dans la plupart des industries de biens de consommation, la part de l'énergie dans les coûts d'exploitation ne dépasse pas 3%. Elle varie, par contre, entre 6.3 et 13% dans les industries du papier, du carton, du verre, de la céramique et des matériaux de construction. Les autres statistiques européennes dégagent des pourcentages de 15 à 22% pour les produits sidérurgiques, la première transformation de l'acier, les produits chimiques et les matériaux de construction (cimenteries notamment). Il convient de remarquer toutefois que la plupart de ces statistiques ne prennent en considération que la consommation directe de l'énergie. Pour être plus fidèle à la réalité, il faudrait ajouter à cette part directe, qui couvre les consommations nécessaires aux

fabrications considérées, la part indirecte de l'énergie incorporée déjà dans le coût de l'équipement et des matières premières utilisées. Si l'on tient compte de ces trois fractions, on parvient à des dépenses d'énergie s'échelonnant entre 15 et quelque 40% du prix de revient dans, notamment, la production de l'aluminium, la première transformation des métaux, les cimenteries et l'industrie du verre. Or ces industries sont précisément celles qui, dans l'état actuel des techniques et des conditions économiques, peuvent exercer les effets d'entraînement les plus puissants. Ce sont aussi celles qui peuvent fournir les produits de base et les biens d'équipement nécessaires dans la phase de démarrage des économies non industrialisées.

2) LES EFFETS « AMONT » LIÉS AUX INVESTISSEMENTS

Aux effets « aval » par les prix s'ajoutent les effets « amont » qui empruntent notamment la voie des investissements. Hautement capitalistique, l'industrie des hydrocarbures exerce, en effet, de puissants effets d'entraînement par sa demande massive de biens intermédiaires et d'équipement.

Ces besoins massifs de l'industrie des hydrocarbures en biens d'équipement peuvent justifier la création de nombreuses industries sidérurgiques et mécaniques là où, évidemment, les autres facteurs de production peuvent rationnellement être mis à contribution. L'expérience des pays industrialisés l'a largement prouvé. L'expérience de certains pays en voie d'industrialisation n'en est que plus convaincante.

Il suffit de rappeler ici les exemples de la *Petrobras* au Brésil ou de la *Pemex* au Mexique. Un autre exemple est fourni par l'Algérie où l'extension des activités de la société nationale SONATRACH a favorisé le développement d'un grand nombre d'industries sidérurgiques, mécaniques, métalliques . . .

B. L'utilisation des hydrocarbures comme matières premières (usages spécifiques)

Outre leur utilisation à des fins énergétiques, les hydrocarbures constituent de nos jours des matières premières d'un nombre croissant d'industries de pointe. Ces nouveaux moyens de valorisation du pétrole et du gaz portent notamment sur la production de milliers de produits pétrochimiques à partir de sous-produits tels que : l'éthylène, le propylène et les aromatiques. Les produits les plus connus sont les matières plastiques, le caoutchouc synthétique, les engrais, les détergents, les fibres synthétiques et les différents matériaux de construction.

Parallèlement à la pétrochimie, les effets spécifiques empruntent des voies aussi diverses que la réduction des métaux ferreux et l'électrolyse des métaux non-ferreux et de certains produits chimiques. Or toutes ces industries se caractérisent par les deux traits suivants :

a) L'énergie occupe une grande place dans les fonctions de production ; effets spécifiques et effets généraux se combinent et se renforcent les uns aux autres.

b) Ces industries jouent un rôle stratégique dans le processus d'industrialisation.

De nombreux exemples illustrent ce phénomène. On connaît déjà le rôle de premier plan que le couplage fer-charbon a joué dans la révolution industrielle de l'Europe. Depuis que les hydrocarbures ont pris la relève du charbon, d'autres réalisations ont confirmé le même processus. On peut citer ici le complexe pétrochimique géant de Ravenne en Italie, et le *steam-cracking* installé à Feyzin. Au Brésil, la construction de la raffinerie de Cubatão par *Petrobras* a été suivie de l'installation de plusieurs unités pétrochimiques pour la fabrication d'engrais et de matières plastiques.

CONCLUSION

En guise de conclusion, il reste à rappeler que les effets tant généraux que spécifiques de l'industrie pétrolière et gazière ne s'exercent pas automatiquement. L'expérience des pays arabes ne cesse de le prouver. Cette industrie crée de grandes potentialités de développement mais, pour reprendre les termes de A. O. Hirschman, ses effets industrialisants sont bien plus « permissifs » que « contraignants ». Ils ne deviennent « contraignants » que si, et dans la mesure où, une politique cohérente de planification et de restructuration économique est mise en œuvre avec pour objectif d'assurer les jonctions et les canaux de propagation de la croissance entre, d'une part, les centres pétroliers et gaziers et, d'autre part, les industries et les activités qui, en amont comme en aval, sont susceptibles de fournir à ces centres les machines utilisatrices et les débouchés. Pour ce qui est des pays arabes, un tel milieu ne saurait être imaginé en dehors d'un cadre régional. Il serait en effet illusoire de vouloir substituer l'intraversion à l'extraversion, et intégrer les activités pétrolières et gazières aux économies arabes, si une autre intégration n'était pas entreprise simultanément entre les économies arabes elles-mêmes. Seule la coopération régionale peut fournir le cadre économique et institutionnel indispensable à l'implantation d'entreprises à vocation plurinationale spécialisées dans la production de tel ou tel produit (sidérurgie, engrais, fibres synthétiques, matières plastiques . . . , etc.).

Planification et intégration régionale apparaissent ainsi comme les deux termes indissociables de toute politique arabe tendant à opérer les transformations nécessaires, et à faire jouer aux hydrocarbures le rôle qui leur revient dans le développement économique du monde arabe.